

Exonération des droits d'inscription

Année universitaire 2016-2017

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt du dossier au bureau des affaires sociales :

A compléter, signer et remettre accompagné des pièces justificatives auprès de votre correspondant affaires sociales.

Votre état civil :

N° Etudiant : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° INE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom : Nom d'usage :

Prénom : Né(e) le : |_|_| |_|_| |_|_|_|_| à :

Vos coordonnées personnelles :

N° : Nom de la voie :

Complément d'adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Tél : |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

Courriel : @

Votre cursus :

Diplôme(s) préparé(s) pour l'année en cours :

Vous demandez une exonération des droits d'inscription au titre du critère défini par le Conseil d'Administration au motif suivant :

Choisir obligatoirement un motif (se reporter au tableau des décisions d'exonération de la notice d'information) :

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur avoir pris connaissance de l'ensemble des informations figurant sur la présente demande et que les renseignements portés sur celle-ci sont exacts et sincères.

Fait à le : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Signature :

Cadre réservé à l'administration

L'étudiant a réalisé un paiement en 3 fois des droits d'inscription : oui non

Le Président de l'université Toulouse – Jean Jaurès arrête la décision suivante :

<input type="checkbox"/>	<p>Exonère des droits d'inscription</p> <p>Conforme aux décisions du Conseil d'Administration de l'UT2J ou de la réglementation nationale en vigueur</p> <p><input type="checkbox"/> DI Montant : €</p> <p>Somme en toutes lettres :</p>
<input type="checkbox"/>	<p>N'accorde pas l'exonération des droits d'inscription au motif suivant :</p> <p><input type="radio"/> Votre demande n'entre pas dans les critères définis par le Conseil d'Administration de l'UT2J ou de la réglementation nationale en vigueur</p> <p><input type="radio"/> Date tardive de la demande : date limite de demande fixée au 28/10/2016 par décision du CA du 12/04/2016</p> <p><input type="radio"/> Compte tenu de la situation universitaire</p>

Toulouse, le |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Le Président de l'Université

Daniel LACROIX